

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
Tél. 514.397.9997

**321**

**DQ1.2**

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans  
les MRC des Basques et de Rimouski-  
Neigette **6211-24-085**

Montréal, le 9 octobre 2015

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission du  
projet de parc éolien Nicolas-Riou  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Réponse à la lettre de la Commission du 6 octobre 2015 (DQ1)  
Déploiement des éoliennes

Monsieur,

La présente a pour but de faire suite à la demande d'information sur le déploiement des éoliennes dans la lettre de la Commission, datée du 6 octobre 2015.

En ce qui concerne le déploiement des éoliennes dans le territoire, chaque site d'éolienne est de manière générale travaillé en séquence par type de tâches. C'est-à-dire qu'une activité peut être simultanément réalisée sur plusieurs ou l'ensemble des sites et que différentes activités peuvent conjointement être en cours.

D'autres facteurs sont déterminants sur la séquence des activités à réaliser, notamment la coordination d'activités et des co-activités. Par exemple, la livraison des composantes se fait sur des sites qui ne gênent pas le passage des bétonnières. Aussi, elle peut être déterminée selon la disponibilité des équipements spécifiques (ex. : grues).

Ainsi, le choix des sites de travaux se fait au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et ce en fonction de la séquence des activités. L'ordre et la séquence des travaux par sites sont spécifiés durant les activités construction en limitant, au mieux, les déplacements des équipements et en priorisant la sécurité des travailleurs et des usagers.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.



---

**Catherine Thomas**  
Développeur Sénior  
EDF EN Canada Inc.